

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Jeudi 22 SEPTEMBRE 2022

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le jeudi 22 septembre 2022 à 18h00 à la salle des fêtes de Gièvres, sur convocation du Président, en date du 26 août 2022.

Présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental.

BILLY : Jean-Marc NORBERT _ **CHATRES-SUR-CHER :** Sylvie DOUCET _ **CHISSAY EN TOURAINE :** Philippe PLASSAIS _ **CHOUSSY :** Sylvie BOREL / Marie Claude DEMOULIN _ **COUDES :** Anne BOURDIN _ **COURMEMIN :** Edwige DUVAL _ **FAVEROLLES SUR CHER :** Elisabeth AUGÉ _ **FRESNES :** Patrick GAUTIER _ **GIÈVRES :** Marie-Thérèse DRUESNE / Françoise GILOT-LECLERC _ **LANGON SUR CHER :** Philippe VERNEUIL / Sylvain DURAND _ **LE CONTROIS-EN-SOLOGNE :** Béatrice HUC _ **LOREUX :** Joël HERISSET _ **MAREUIL SUR CHER :** Cédric DEVANNE _ **MEHERS :** Gilles LIONS - **MEUSNES :** Véronique SERIEYS _ **MONTRICHARD VAL DE CHER :** Pierre LANGLAIS _ **NOYERS SUR CHER :** André COUETTE _ **PONTLEVOY :** Christian GUESNARD _ **PRUNIER-SUR-SOLOGNE :** Aurélien BERTRAND _ **ROMORANTIN LANTHENAY :** Jeanny LORGEUX _ **SAINT AIGNAN :** Eric CARNAT _ **SAINT GEORGES SUR CHER :** Bernard CLICHY _ **SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON :** Jean-Claude HENAULT _ **SAINT JULIEN SUR CHER :** Romain SOURIOUX / Florence MALLIET _ **SAINT LOUP SUR CHER :** Pierre BARBE _ **SELLES-SUR-CHER :** Stella COCHETON _ **VILLEFRANCHE SUR CHER :** Bruno MARECHAL / Nelly ANTOINE _ **VILLEHERVIERS :** François CAVALIE _ **CCV2V :** Jacques PAOLETTI _ **CC Romorantinais et Monestois :** Nicole ROGER _ **Canton de SELLES SUR CHER :** Christophe THORIN.

Procurations :

CHATEAUVIEUX : Christian SAUX (pouvoir à J. PAOLETTI) _ **LA CHAPELLE MONTMARTIN :** Anne-Laure CHEVALIER (pouvoir à S. DOUCET) _ **LE CONTROIS EN SOLOGNE :** Quentin LEGOUY (pouvoir à C THORIN) _ **MENNETOU SUR CHER :** Martine TONNARD (pouvoir à S COCHETON) _ **OISLY :** Christian FINOT (pouvoir à S BOREL) _ **VALLIERES LES GRANDES :** Eric LACROIX (pouvoir à B CLICHY) _ **Canton de SAINT AIGNAN :** Philippe SARTORI (pouvoir à A COUETTE)

Étaient excusés :

LASSAY SUR CROISNE : Michel BAUD _ **LE CONTROIS EN SOLOGNE :** Elodie PEAN _ **MONTRICHARD VAL DE CHER :** Bernadette DESGRANGE _ **SAINT ROMAIN SUR CHER :** Michel TROTIGNON – **SASSAY :** Sylviane TURMEAUX

Assistaient également au Comité Syndical :

François GAUTRY, Maire de Lassay-sur-Croisne _ Emmanuel LEONARD, Conseiller Régional _ Carine DELETANG, Directrice de l'Espace Région Centre-Val de Loire 41 _ Valérie PERIN, Chargée de mission Chambre d'agriculture 41 _ Julien BEAUDON, Directeur _ Valérie CHAPEAU, Cheffe de Projet Pays d'Art et d'Histoire _ Camille GILLET, Chargé de mission LEADER _ Natacha GUERIN, Assistante de Direction _ Emmanuel CHARONNET, chargé de mission CEP.

ORDRE DU JOUR

1. **CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)**
 - a) Information sur les derniers dossiers de demandes de subvention
 - b) Programme de travail pour l'élaboration du prochain CRST
2. **PAT (Projet Alimentaire de Territoire)**
 - a) Information sur la mise en place du programme d'action
 - b) Information sur le déroulé de l'étude Clim'Agri
3. **CEP/ COT Enr**
 - a) Bilan des prises de contact du CEP avec les partenaires
 - b) Etat des engagements de projets figurant au COTEnr
 - c) Informations sur les échéances prolongées du COT
 - d) Planning réunions des commissions énergies
4. **PAH**
 - a) Calendrier des prochaines animations de fin de saison
5. **LEADER**
 - a) Présentation du dossier provisoire de candidature LEADER 2023-2027
 - b) Information des validations du Comité de pilotage du 15 Septembre 2022
6. **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Président, Christophe THORIN, accueille les membres du Comité Syndical et les remercie de leur présence. Il remercie également la municipalité de Gièvres d'accueillir le comité syndical et laisse la parole à Madame Le Maire, Mme Françoise GILOT-LECLERC.

Mme GILOT-LECLERC fait une présentation de sa commune et remercie le Pays d'y avoir organisé son Comité Syndical.

Le Président reprend la parole et fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

1. CRST – CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

➤ Information sur les derniers dossiers de demandes de subvention

Le Président, appuyé par le directeur, présente ensuite les dernières demandes de subventions votées en Bureau le 19 septembre 22.

	Projet	Maître d'ouvrage	Subvention CRST
Mesure 4	Achat d'une machine à laver professionnelle pour les caisses de vendanges	NOELLA MORANTIN	2 700 €
A3-04	Développement de l'agriculture Biologique	RESTE A ENGAGER :	43 700 €
Mesure 5	Création d'une fromagerie (transformation du lait en fromages et yaourts et en vente directe) en élevage ovin laitier labellisé AB par 2 jeunes associés	GAEC DE LA FERME FONTAINE	22 500 €
	Création d'un bâtiment de préparation et de vente directe d'asperges et diversification en production de fraises	EMERIC HEME DE LACOTTE	16 300 €
A3-05	Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité	RESTE A ENGAGER :	24 353 €
Mesure 15	Maison de Santé pluridisciplinaire - SELLES/CHER	CCV2C	237 200.00€ <i>dont 123 551€ en foncière</i>
B1-15	Maisons de santé pluridisciplinaires et autres structures	RESTE A ENGAGER :	0 €
Mesure 15.1	Financement de l'aide au démarrage de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sologne Vallée du Cher	CPTS SOLOGNE VALLEE DU CHER	20 000 €
B1 -15	Projets locaux de Santé	RESTE A ENGAGER :	0 €
Mesure 21	Regroupement de commerces (boucherie charcuterie boulangerie et épicerie multiservices)	Commune de Gièvres	80 600.00 € <i>(plan de relance)</i>
B1 -21	Commerces de proximité	RESTE A ENGAGER :	0 €
Mesure 31	Aménagement de la cour de l'école avec la mise en place d'un revêtement de sol perméable aux eaux pluviales et la création d'îlots végétalisés	Commune de Billy	30 000.00 €
D - 31	Trame verte et bleue	RESTE A ENGAGER :	19 253 €
Mesure 35	Rénovation d'un logement communal 3 Place de l'Eglise	Commune de Vallières les Grandes	21 100 €
Mesure 35	Aménagement de 2 logements communaux	Commune de Sassay	35 600 €
E- 35	Plan isolation des bâtiments publics	RESTE A ENGAGER :	162 224 €

Concernant l'axe E – Plan Climat Energie Régional, le Président tient à rappeler qu'après de nombreuses sollicitations concernant l'éclairage public, le solde de l'enveloppe restante sera désormais consacré à la rénovation énergétique pour l'isolation, répondant ainsi aux besoins de l'ensemble des collectivités.

Le Président présente un état des lieux des engagements des crédits : il précise que près de 72% des crédits ont été engagés en y incluant les projets présentés ce jour, soit 125 projets qui ont déjà pu être financés dans ce contrat régional de 4^{ème} génération pour le Territoire. Le Président souligne que depuis le lancement de ce contrat, c'est environ 28M€ qui ont été investis sur le Territoire.

		Taux d'engagement
Enveloppe initiale Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)	11 713 500 €	100%
Crédits engagés à mi-parcours 16 04 21	6 042 694 €	52%
TOTAL DES CREDITS ENGAGES SUR ENVELOPPE TOTALE - dossiers validés au 19.09.22	8 460 327 €	72%
Crédits non engagés*	3 253 173 €	28%
Investissements subventionnés	27 740 000 €	

Le Président rappelle que :

- ⇒ 1 460 600.00€ sont réservés pour les actions PRU de Romorantin (MO Ville et bailleurs)
- ⇒ 560 000.00€ sont réservés pour Cœur de France à vélo
- ⇒ Les crédits réellement non affectés : 1 232 500.00€ - dédiés à Energetis, Biodiversité et « A vos ID »

Le Directeur, Julien BEAUDON, intervient sur « A VOS ID » dont 135 000€ ont déjà été engagés sur les 500 000€ prévus sur l'enveloppe initiale, pour des projets tels que la création de « la maison du blues » ; « la musique classique au grand air » ; « l'atelier partagé : maison de la mode » ; « côté cour-Côté jardin » ou encore la création de l'éco lieu à Fresnes.

➤ **Programme de travail pour l'élaboration du prochain CRST**

Le Directeur présente les différentes étapes programmées :

A partir du 1^{er} janvier 2023 :

- ⇒ Capitalisation des nouveaux projets du CRST
- ⇒ Elaboration et diffusion aux MO potentiels des fiches projets
- ⇒ Instance de travail composée des membres du Bureau et d'acteurs du territoire pour appréciation de l'éligibilité potentielle des projets recensés.
- ⇒ Rédaction des Fiches Actions en respectant le nouveau cadre d'intervention régional

Printemps 2023 :

- ⇒ Réunions d'échanges et arbitrages sur les projets presentis en Bureau

Juillet-Octobre 2023 :

- ⇒ Elaboration de la maquette financière

10 Octobre 2023 :

- ⇒ Fin du CRST 1ere génération

Fin novembre 2023 :

- ⇒ Dépôt du projet de programme d'actions du CRST n°2 à la Région

Décembre 2023-Février 2024 :

- ⇒ Négociation et approbation du CRST n°2 (2024-2030)

Le directeur explique que seules les fiches projets pour lesquelles des informations sur le contenu, le coût/plan de financement, et le calendrier seront recevables pour l'élaboration du programme d'action.

2. PAT – PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

➤ Information sur la mise en place du programme d'action

Le Directeur présente les actions à venir pour la période de septembre 2022 à mars 2023 :

NOM DU PROJET : L'alimentation au Cœur de la stratégie de territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois

Identification du bénéficiaire :
Syndicat Mixte du pays de la
vallée du Cher et du
Romorantinois

Bénéficiaire	Inv.	Description	Année réalisation de l'inv.	Coût de l'investissement TTC	N° de devis	Taux d'aide sollicitée	Montant aide sollicitée	Nom du prestataire
	matériel 1	2 distributeurs automatiques en casier réfrigérés de produits locaux	2023	10 000		40 %	4 000	
	matériel 2	3 distributeurs automatiques en casier réfrigérés de produits locaux	2024	15 000		40 %	6 000	
	sous-total inv. matériels en 2022		2022					
	sous-total inv. matériels en 2023		2023	10 000			4 000	
	sous-total inv. matériels en 2024		2024	15 000			6 000	
	immatériel 1	Réalisation d'un diagnostic Clim'agn	2022	28 800		70 %	20 160	
		Financement frais salariaux poste animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel	2022	25 800		70 %	18 060	
		Financement frais salariaux poste animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel	2023	38 700		70 %	27 090	
		Financement frais salariaux poste animateur PAT-Chargé de mission PAT contractuel	2024	38 700		70 %	27 090	
	immatériel 5	Création d'un groupe GREETERS	2022	1 000		70 %	700	Conseil de développement, OT, ambassadeurs club climat CCv2C, confrères
	Immatériel 6	Mise en place du défi famille à alimentation positive	2022	2 000		70 %	1 400	ADEME CC
	Immatériel 7	Action de sensibilisation (événement gastronomique, ateliers établissement scolaires...)	2022	5 881		70 %	4 113	Consultants nutritionnistes, diététiciens
	Immatériel 8	Eductour	2023	2 000		70 %	1 400	
	sous-total inv. immatériel en 2022			63 461		-	44 423	
	sous-total inv. immatériel en 2023			40 700		-	28 490	
	sous-total inv. immatériel en 2024			38 700		-	27 090	
TOTAL				167 861			110 003	

➤ Avenant à la Convention DRAAF relative au plan de relance – mesure 13

Le Président rappelle qu'une Convention a été signée avec l'Etat dans le cadre du plan de relance, actant les actions à mener sur la période 2022-2024. L'avenant concerne le remplacement de l'étude SAFER par l'étude Clim'Agri.

- ⇒ Objectif : éviter de reproduire des réflexions similaires avec celles engagées par les EPCI du Territoire (ex : RESAUT).
- ⇒ L'idée : faire un zoom sur les économies de gaz à effet de serre et les conséquences sur le potentiel de production alimentaire de proximité sur le territoire

➤ Information sur le déroulé de l'étude Clim'Agri

Le Directeur rappelle les objectifs de cette étude :

- ⇒ Réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter les pollutions de l'air, des eaux et des sols liées aux activités agricoles et alimentaires du territoire
- ⇒ Sensibiliser les consommateurs sur les impacts de leurs choix de consommation sur le climat
- ⇒ Compléter les réflexions et les actions du PCAET VALCC / CCRM
- ⇒ Structurer des actions qui pourront être intégrées et réalisées à travers le Projet Alimentaire Territorial

Il explique que la démarche du territoire dans le cadre de Clim'Agri sera de :

- Réunir les partenaires du territoire autour des enjeux énergie/GES pour l'agriculture et la forêt :
 - Élus locaux / Représentants des milieux agricoles et forestiers / Experts
- Réaliser un bilan territorial chiffré, pour :
 - Comprendre les enjeux agricoles et forestiers du territoire / Identifier les priorités d'actions / Réaliser des simulations d'actions
- Aider à la construction d'un plan d'actions

Un premier Comité Technique Clim'Agri composé d'élus, d'experts et de professionnels du monde agricole, se tiendra le jeudi 20 octobre prochain.

3. CEP/ COT Enr

➤ Bilan des prises de contact du CEP avec les partenaires

Le Président, accompagné du directeur, présente les projets en cours d'accompagnement :

Commune	Bâtiment	Projet	Etape projet
Châtres-sur-Cher	Salle des fêtes + Maison des retraités	Rénovation thermique + changement système de chauffage	Pré-diagnostic énergétique (en cours) Note d'opportunité géothermie (pressentie)
Meusnes	Auberge communale	Rénovation globale (création de 5 chambres au R+1)	Audit énergétique (réalisé)
Romorantin-Lanthenay	Complexe gymnase-patinoire	Changement système de chauffage-froid	Note d'opportunité géothermie (pressentie)
Saint-Julien-sur-Cher	Mairie	Rénovation globale	APS (réalisé) Pré-diagnostic énergétique (réalisé) Audit énergétique (devis)
Sassay	Ancien presbytère	Rénovation globale (création de deux logements communaux)	Audit énergétique (réalisé) Travaux (en cours)
Seigy	Hangar communal	Rénovation globale (création d'une boulangerie)	APS (réalisé) Audit énergétique (réalisé)
Seigy	Mairie-école	Rénovation thermique + changement système de chauffage	Pré-diagnostic énergétique (réalisé) Note d'opportunité géothermie (en cours)
Vallières-les-Grandes	Mairie-bibliothèque	Rénovation globale (création d'un logement communal sur une partie du bâtiment)	Travaux (réalisés)

➤ Etat des engagements de projets et échéances prolongées du COT EnR 1.0

⇒ Avenant 1 à la convention de financement (06/2022)

Un contrat prolongé d'un an pour une durée totale de 4 ans, avec pour objectif : atteindre à minima 10 installations réalisées et gain de 5470 MWh

Période 1 :
01/06/2019 – 20/04/2020

Période 2 :
25/01/2022 – 06/03/2025

Le directeur précise qu'actuellement : 4 chaufferies bois ont été réalisées (2 440 MWh, 45 % de l'objectif atteint) :

- ⇒ Sur le réseau Centre-bourg de Chissay en Touraine ;
- ⇒ Au Château de la Morinière à Mur de Sologne ;
- ⇒ Sur le réseau Centre-bourg de Selles sur cher
- ⇒ Aux serres agricoles de la Gitinière à Soings en Sologne.

➤ Programme prévisionnel d'actions

Le Président indique que le Pays mettra en œuvre les actions de diffusion de messages suivantes :

⇒ Structure de diffusion

- Instances du Pays : comité syndical et conseil de développement
- Site Internet et réseaux sociaux
- Mailings ciblés avec les partenaires : collectivités, agriculture, entreprises, tourisme, santé
- Relation presse : presse locale et bulletins municipaux

⇒ Exemple d'actions de communication

- Réflexion en cours : cinéma CCV2C et CCRM (bande-annonce témoignage)
- Evénements envisagés : organisation de visites d'installations (Bus EnR)

4. PAH – PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Valérie Chapeau, qui anime le service d'Art et d'Histoire du Pays, fait ensuite le point sur le public accueilli jusqu'ici sur lors de la saison 2022 et note une légère progression de la fréquentation, même si elle demeure toujours plus basse que durant la période pré-Covid.

A la mi-septembre 2022, c'est :

- ⇒ 292 scolaires (année scolaire 2021-2022) ; ⇒ 54 visiteurs en groupe ;
- ⇒ 126 participants aux visites individuelles ; ⇒ 30 participants aux animations partenaires.

Les 17 & 18 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, c'est 31 personnes accueillies à Thenay et à Billy, avec un article dans la Nouvelle République le 19 septembre.

Le programme à venir :

- ⇒ 24 septembre : l'église de Pruniers-en-Sologne ⇒ 26 novembre : conférence sur l'histoire de Loreux, organisée par la SAHAS.
- ⇒ 08 octobre : l'église de Langon-sur-Cher ;
- ⇒ 16 octobre : circuit « Quoi de neuf docteur ? » ⇒ 1^{er} et 15 octobre : 2 groupes ont réservé une visite de la ville de Saint-Aignan.

5. LEADER

➤ Présentation du dossier provisoire de candidature LEADER 2023-2027

Le Président présente les différentes étapes :

- ⇒ Accompagnement des consultants « Neoclide » et « Lundi en huit » pour l'élaboration de la candidature du Pays
- ⇒ Comité de pilotage le 14 juin 2022 + rencontre d'acteurs du territoire
- ⇒ Ateliers de concertation les 27 juin, 12 et 13 juillet 2022
- ⇒ Comité de pilotage le 16 septembre 2022 :
 - Présentation d'une version provisoire du dossier de candidature par les consultants
 - Validation de la stratégie locale de développement (SLD) par le COPIL

Le Président précise que le montant demandé est de 1.4M€ et indique aux membres du Comité syndical que le prochain LEADER portera sur des thèmes totalement différents de ceux actuels et laisse Camille Gillet, chargée de mission LEADER, les présenter :

Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le nouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire »

3 Fiches-actions principales :

- Faire savoir et savoir-faire : développer la connaissance, les compétences et les pratiques territoriales en matière de transition écologique et d'économie verte
- Tous consomm'acteurs : valoriser et promouvoir les productions et savoir-faire du territoire pour encourager la consommation locale et soutenir les filières
- Interconnexions : Mises en réseaux et mobilités au sein du territoire

2 Fiches-actions pour la coopération et 1 Fiche-action pour l'animation/gestion

Le Président rappelle que le dépôt de la candidature à la Région doit être fait avant le **30 septembre 2022**. Il indique également qu'une programmation de projets reste encore possible, dans la limite de 30.5K€ restant sur l'enveloppe globale, sur le programme en cours (Leader 2014-2022) jusqu'au **31 mars 2023**.

Concernant le démarrage du programme Leader 2023-2027, le Président précise que l'annonce des territoires retenus se fera courant avril 2023 et conventionnement à suivre (convention tripartite entre le GAL (Groupe d'Action Locale), la Région et l'ASP (Agence de Services et de Paiement).

➤ **Délibération sur le dépôt et le portage de la candidature du Pays au programme LEADER 2023-2027**

Le Président propose aux membres du Comité syndical d'approuver le dépôt du dossier de candidature du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais pour le portage du programme Leader 2023-2027.

⇒ ***Vote : Le comité Syndical approuve à l'unanimité***

6. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Délibération sur le Renouvellement du contrat de travail de la chargée de mission LEADER**

Le Président fait un rappel : Camille GILLET a intégré le Syndicat Mixte du Pays au 03 Novembre 2021 pour une durée d'un an. Son contrat prend fin le 02 novembre prochain. Le Président souligne que cette collaboratrice a donné toute satisfaction dans ses missions.

La candidature LEADER pour un prochain programme sera déposée le 30 septembre, pour une durée de 5 ans, et débutera à compter d'avril 2023 dans l'hypothèse où notre candidature sera retenue.

Le PAT du Pays va se structurer autour d'un programme d'action sur la période 2022-2024.

Aussi, afin de pouvoir garantir une ingénierie en continue pour le programme LEADER et assurer ponctuellement jusqu'en avril 2023 l'animation du PAT, il est proposé à Camille GILLET un nouveau contrat de travail CDD de 3 ans renouvelable (catégorie A contractuel).

Christophe THORIN demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le renouvellement de ce poste.

⇒ ***Vote : Le comité Syndical approuve à l'unanimité***

➤ **Point communication: site Web et réseaux sociaux**

Le Président explique aux membres du Comité syndical la nécessité de restructurer les outils de communication du Pays, jusqu'ici suivis et mis à jour de manière ponctuelle et trop aléatoire pour être efficiente et précise l'aval des membres du Bureau sur ce point.

Après études de différentes propositions, c'est une société locale qui a retenu l'attention : tenue par un ancien agent territorial du 41, il a donc une très bonne connaissance des Pays et de la réglementation (RGPD) des collectivités territoriales.

Il a été retenu l'organisation suivante :

- La mise en place d'un comité de pilotage, réactif, qui se coordonnera avec le prestataire pour les publications.
- La refonte et la tenue du site internet du Pays avec hébergement et nom de domaine avec 5 adresses mails
- La gestion pour le compte du Pays de l'administration de ses pages Facebook, LinkedIn avec publication, envoi de post, planning et plan de communication

Une mise en ligne et les réseaux sociaux d'ici la fin d'année 2022 pour la publication des vœux.

➤ **Point soutien aux porteurs de projets – panneau de communication Région et CRST**

Le Directeur du Pays indique aux membres du Comité syndical qu'afin de faciliter l'acquisition et la disponibilité du panneau type régional par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du CRST, le Pays se propose de réaliser pour le Territoire un panneau aux normes, qui pourrait être prêté aux communes qui le souhaitent dans l'attente de la réalisation de leur propre panneau ou d'un bandeau d'intitulé du projet à clipser sur le dit panneau.

➤ **Délibération : décision modificative sur la ligne 022**

Compte-tenu des deux points précédents, le Président demande aux membres du Comité Syndical d'approuver la délibération modificative du budget primitif 2022, réaffectant des fonds dans le chapitre « Budget de Fonctionnement »,

- **Pour la communication du Pays** : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » - code 611 « contrat de prestation de services (sous-traitance) » - pour un montant de 5 000.00€.
- **Pour l'impression d'un panneau neutre CRST** : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » - code 6236 « catalogues et imprimés » - pour un montant de 400.00€

⇒ **Vote : Le comité Syndical approuve à l'unanimité**

➤ **Partenariats du Pays**

Le Président présente aux membres du Comité Syndical les partenariats mis en place entre le Pays et les différentes collectivités du Territoire, notamment par le biais de son directeur, Julien Beaudon, sollicité sur différents ateliers et groupes de travail, notamment :

▪ **PETITES VILLES DE DEMAIN :**

Le Directeur/Agent de développement est associé aux travaux « Petites villes de demain » (réunions mensuelles organisées au Pays avec la chargée de mission PVD et le Chargé de mission dev éco) et participation au COPIL des 3 communes.

▪ **VELO ROUTE CŒUR DE France A VELO**

Le Directeur / Agent de développement est associé aux DGS des deux CC ainsi que les services financeurs pour suivi et mise en œuvre cœur de France à vélo (dossiers de subv./ mise en tourisme...)

▪ **Schéma de développement ENR (CCv2C et CCRM)**

Participation du directeur / Agent de développement et du CEP aux travaux du schéma et pilotage d'une étude sur les caractéristiques des systèmes de chauffage en place dans les communes.

➤ **Information : Evolution du dispositif Télétravail au sein du Pays**

Christophe THORIN rappelle que la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 a contraint en urgence le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais à mettre en place le télétravail dans sa structure le 16.10.2020.

Celui-ci est, jusqu'à aujourd'hui, uniquement rattaché aux dégradations sanitaires et météorologiques. Afin de s'adapter au contexte actuel et de réglementer le télétravail au sein du Syndicat, les membres du Bureau ont délibéré et voté la mise place des modalités suivantes :

- Instauration d'un jour fixe commun de télétravail par semaine pour les agents le souhaitant
- Conservation des modalités relatives aux contraintes sanitaires, météorologiques et événements exceptionnels
- Entrée en vigueur d'une charte détaillée normant le télétravail et sa mise en application.

Le tout en continuant de garantir le lien indispensable de l'équipe administrative du Pays.

➤ **Point cantine pour les agents du Pays**

Le Président remercie la commune de Selles-sur-Cher, qui a accepté d'accueillir les agents du Pays qui le souhaitent à venir se restaurer à la cantine scolaire de la commune. Les modalités d'inscription sont en cours.

➤ **Point sur les locaux du Pays situés au 1 Quai Soubeyran à Selles sur cher**

Le Président rappelle que le pays est constitué de **5 agents**, dont un qui a été installé dans la salle de réunion dans l'attente d'un **possible déménagement ou occupation plus large des locaux** (galerie vagabonde) comme abordé lors du dernier comité syndical.

Dans cette attente, le futur recrutement du Chargé(e) de mission PAT sera conditionné à l'impératif d'avoir des locaux plus grands.

Mme Le Maire, Stella COCHETON, prend la parole et précise se pencher sur ce point prochainement.

➤ **Dates du prochain Bureau et Comité Syndical**

Le Président indique que le prochain Bureau se tiendra en décembre, pour les points de fin d'année, le Comité syndical quant à lui se tiendra début 2023, avec les prochaines les orientations budgétaires.

➤ **Questions diverses des membres du Comité syndical**

Le président interroge ensuite les membres du comité syndical sur d'éventuelles questions diverses : Monsieur Jeanny LORGEUX, Maire de Romorantin-Lanthenay et Président de la Communauté de Communes du Romorantinais Monestoises demande la parole.

Après s'être présenté, M LORGEUX interpelle sur un dossier du CRST les deux représentants régionaux invités au Comité Syndical : M Emmanuel LEONARD, Conseiller Régional, ainsi que Mme Carine DELETANG, Directrice de l'Espace Région Centre-Val de Loire du 41.

M LORGEUX exprime son incompréhension face aux objections émises par le service instructeur régional concernant la prise en charge du dossier du pôle citoyen jeunes situé sur la commune de Romorantin, dans le quartier prioritaire des Favignolles, dans le cadre du PRU. Il indique se tenir à disposition de la Région pour apporter tous les éléments nécessaires et démontrer la recevabilité du projet, indispensable à la revitalisation du quartier concerné.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h15 et remercie les membres présents pour leur participation.



**Le Président,
Christophe THORIN**

